

Motion

Organisation et suivi de l'aide à l'intégration des migrants

But de la motion :

L'important flux de réfugiés rejoignant l'Europe depuis quelques années affecte aussi la commune de Lancy. L'hospice général a installé des migrants à l'abri PC d'Anneville et dans plusieurs autres lieux de la commune. Au chemin du Bac un centre va accueillir des familles en 2018.

Il est notoire que :

- Une majorité des réfugiés sont appelés à rester sur notre territoire et deviendront à terme des citoyens du canton ;
- L'hospice général assure les premières démarches pour faciliter l'intégration de ces personnes, mais elle a besoin de l'aide des communes pour assurer la suite du processus ;
- L'intégration sociale des migrants rend possible leur nouvelle vie mais elle favorise aussi la cohabitation avec les autres habitants et bénéficie ainsi à tous.

Par conséquent, il est important de mettre en place les mesures adéquates au sein de la commune pour accompagner l'accueil.

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de mettre en place une organisation destinée à faciliter l'intégration des migrants.

Objectifs :

L'hospice général collabore déjà avec le service social de la commune pour mettre en place un certain nombre d'actions permettant d'assurer le minimum vital de l'accueil. Cependant, nous craignons qu'après avoir mis en place les premières mesures (logement, cours d'introduction citoyenne, cours de langues,...) les migrants soient à un moment donné abandonnés à eux-mêmes et ne trouvent pas les chemins leur permettant de s'intégrer.

Nous pensons aussi que de petites initiatives ponctuelles risquent de s'essouffler sans apporter de résultats à long terme et en générant des frustrations qui sont sources de conflits.

Dans ce sens, nous demandons que la commune prenne une initiative marquée et coordonnée visant à :

- Définir un plan des actions à entreprendre et réunir les idées pouvant contribuer à l'intégration des migrants ;
- Réunir tous les acteurs concernés et coordonner les liens entre ceux-ci (associations, club sportifs, institutions religieuses, bénévoles potentiels, personnes expérimentées dans ce domaine ou pouvant apporter du soutien, ...) ;
- Déclencher des actions bénévoles sur le long terme et assurer un suivi permettant de progresser ;
- Développer une expérience des problématiques de l'accueil et la conserver au sein du service social ;
- Mandater la responsable du bénévolat pour coordonner un groupe de bénévoles et dynamiser les projets de soutien ;

- Communiquer le plus largement possible pour que toutes les personnes intéressées puissent contribuer à cet effort.

L'expérience d'autres communes montre que la population est en général intéressée et volontaire pour participer à une telle démarche. Chacun comprend aisément que l'intégration n'est pas une problématique administrative ou exigeant des moyens financiers ou organisationnels importants. Il s'agit essentiellement de mettre en lien les personnes concernées.

Par une action coordonnée et fonctionnant sur le long terme nous pensons que les efforts seront utiles et satisfaisant à tout niveau.

Parti Démocrate Chrétien

